



Prêt Choisir « La mobilité verte »

Financer vos projets de transition environnementale :

Sofitech et son partenaire bancaire le Crédit Coopératif vous accompagnent sur le chemin de la transition énergétique en financements, afin de répondre aux nouvelles réglementations, et normes mises en place pour la réduction de votre empreinte carbone.

Quelles sont les entreprises concernées et pour quels types d'investissements ?

Vous êtes une entreprise TPE / PME / ETI vous cherchez une solution attractive pour financer votre flotte de véhicules propres et/ou les infrastructures adaptées à la mobilité verte ? Nous vous proposons un financement adapté avec le prêt Choisir la Mobilité verte.

Ce prêt est destiné à financer tout type d'investissements liés à l'acquisition de véhicules propres (véhicules de tourisme ou utilitaires électriques, hybrides, GPL ou GNV), financement des bornes de rechargement et travaux d'installation des bornes.

Comment Sofitech intervient-elle ?

Sofitech, vous facilite l'obtention du prêt Choisir. Ceci dans le cadre d'une garantie accordée au Crédit Coopératif jusqu'à 50 % des montants mis en place. La garantie proposée est cumulable avec celle de la BPI, sous certaines conditions. Ce prêt Choisir La mobilité verte peut venir en complément d'un prêt participatif Croissance PMI qui finance les investissements stratégiques. Ce prêt à impact environnemental vient financer vos investissements alignés avec les ODD (objectifs de développement durable) établis par les membres de Nations Unies et permet de répondre aux exigences réglementaires de la loi LOM (la loi d'orientation des mobilités) entend répondre à la problématique de la mobilité sur l'ensemble du territoire. Cela revient à accélérer la croissance des nouvelles mobilités et à réussir la transition écologique.

Quelles sont les caractéristiques du « prêt choisir » ?

- Innovant : en réponse aux enjeux du changement climatique et de la transition énergétique, en lien avec la RSE (Responsabilité Sociétale des entreprises).
- Montant du prêt : Minimum 10 000 € - Pas de maximum
- Durée du prêt : Jusqu'à 10 ans
- Taux du prêt : Fixe
- Préfinancement : Possible jusqu'à 12 mois maximum.
- Franchise : Partielle sur le Capital sur une durée de 12 mois maximum
- Amortissement : Mensuel ou trimestriel.

Contact Sofitech :
Céline IACOBELLI
39-41 rue Louis Blanc
92400 Courbevoie
Fixe. : 01 47 17 67 50
Fax : 01 47 17 67 55
c.iacobelli@sofitech.pro

Site web : www.sofitech.pro